

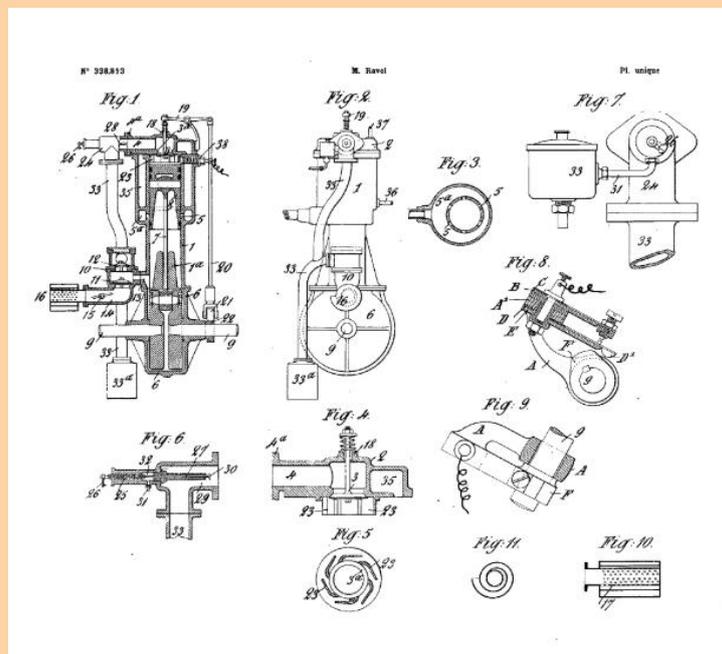


Les inventeurs de Versoix

6. Pierre-Joseph Ravel

PIERRE-JOSEPH RAVEL, 1832-1908, était originaire de Versoix où son père était boulanger. Après des études d'ingénieur, il dirigera la construction de la ligne de chemin-de-fer Madrid-Irun, en Espagne.

On le retrouve en 1868 à Paris. C'est ici que vivait ce jeune ingénieur d'une rare culture et d'une curiosité sans cesse éveillée. Pierre Joseph Ravel appartenait à cette race de chercheurs érudits dont la hardiesse va de pair avec la modestie et qui, toujours, sollicités par de nouveaux problèmes, n'ont d'autre ambition que d'en éclaircir les difficultés, comme ils n'ont souvent d'autre récompense que la joie de les avoir résolus. On trouve de ces inventeurs désintéressés à l'origine de toutes les conquêtes de la grande industrie, laquelle a trop à faire pour se rappeler les mérites des précurseurs qui ont autorisé ses débuts. En sorte que seules les revues techniques ont reconnu et salué en Joseph Ravel un des véritables pionniers de l'industrie automobile, le premier constructeur d'un « générateur à vapeur chauffé par les huiles minérales, appliqué à la locomotion » brevet n° 82263 du 2 septembre 1868 et, par la suite, l'inventeur du moteur surcomprimé à deux temps.



Ayant adapté cette mécanique à un véhicule, Joseph Ravel peut être considéré comme un des premiers à avoir réalisé une automobile au sens moderne du terme, c'est-à-dire pouvant se mouvoir grâce à la puissance d'un moteur utilisant

le pétrole. Seul Etienne Lenoir, en 1862, l'avait précédé dans cette voie en constituant un réel moteur à explosion.

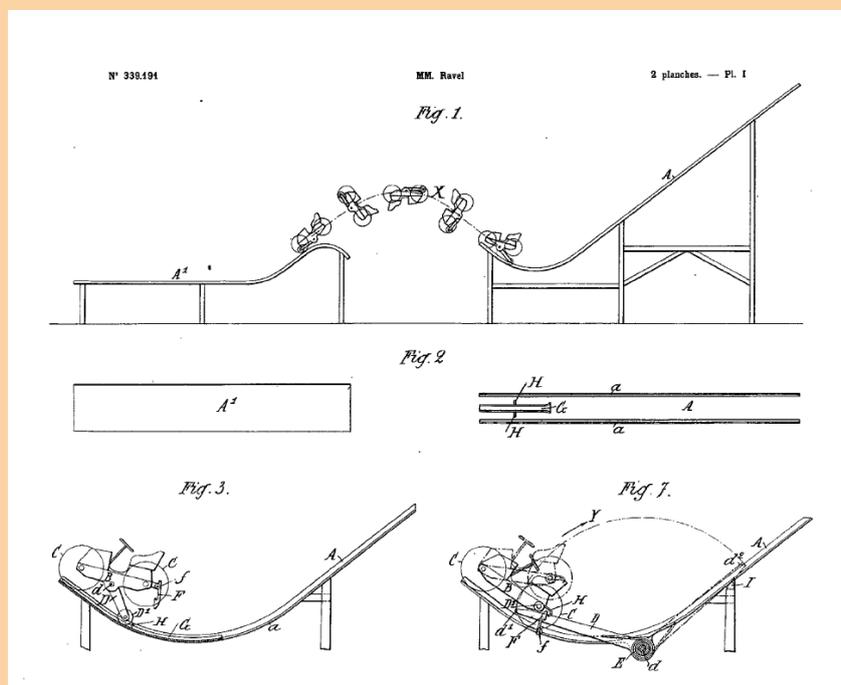
La RAVEL eut un destin tragique et n'est malheureusement pas parvenue jusqu'à nous. Lors de la guerre de 1870, l'appentis où elle avait été remise, fut enseveli lors des opérations de fortifications réalisées pour la défense de la ville de Paris.

Joseph Ravel qui sortit ruiné de cette expérience, poursuivra ses recherches après la guerre et construira vers 1880 un moteur à deux temps, utilisant l'acétylène comme source d'énergie, Joseph Ravel eut à subir une série d'accidents qui lui firent abandonner ce principe. Les voisins ne s'en plainquirent pas, ils avaient vu tous les carreaux de leurs fenêtres se briser à la suite d'une énorme explosion due à ce gaz liquide.

Associé à son fils Edouard (1878-1960), il fabriqua vers 1897 un nouveau moteur à deux temps.

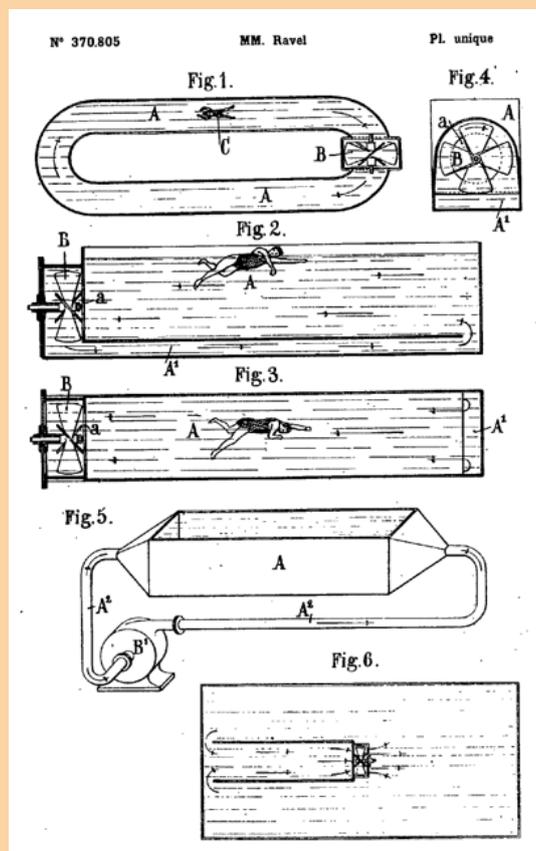
L'ingéniosité de Joseph et de son fils ne se cantonnait pas uniquement au domaine de la mécanique automobile. Tout au long de leur carrière leur esprit fécond fit preuve d'un éclectisme qui confinait parfois au délire. Le côté pratique n'était cependant jamais oublié. Qu'on en juge !

En 1905, les deux ingénieurs déposèrent un brevet relatif à un système permettant de faire exécuter un saut périlleux à un véhicule ! Ne s'arrêtant pas en si bon chemin, mettant en pratique leurs savants calculs, ils proposèrent pendant tout l'hiver, un numéro de "tourbillon de la mort" qui fera le tour des music-halls parisiens. Le spectacle fut même exporté jusqu'aux Etats-Unis, où les cirques de Barnum et Bailey le présentèrent jusqu'à ce que la voiture vienne à manquer son atterrissage en douceur, pour s'écraser au sol, en tuant son conducteur.



Un peu plus tard le père et le fils inventèrent une piste nautique circulaire à courant artificiel, ancêtre de nos modernes jacuzzis, qui permettait l'entraînement des nageurs sans avoir besoin de disposer d'une piscine de taille olympique !

Joseph Ravel, s'il n'eut pas un succès commercial très important dans le domaine automobile, a tout de même pleinement réussi son passage sur terre puisque père de deux enfants, il donna au monde un des plus grands génies de la musique, Maurice Ravel.



## La propriété « Les Charmilles » change de visage



Les travaux ont débuté dans l'ancienne propriété Fourcy qui faisait partie du plus grand domaine agricole de Versoix, la campagne Lullin. Plusieurs immeubles vont être construits sur cette propriété

qui portait jusqu'à aujourd'hui l'appellation « Les Charmilles » en raison de ses merveilleux arbres qui ont été « classés » en 1962 par le Conseil d'Etat. Un article de la TdG nous rapporte cette décision :

« Dans un sentiment qui l'honore, de maintenir les ancestrales frondaisons de sa propriété, M. Fourcy a convenu que le classement de ces arbres les garantirait de la destruction des constructeurs, pour autant que la nature, qui a développé ces essences durant plus de deux siècles, veuille bien, elle aussi, y contribuer encore. Particulièrement remarquable, peut-être unique dans le canton, est cette végétation dans la propriété Fourcy, non comme rareté botanique, mais comme développement. La charmille classée à 3 m 60 de tour ; le cèdre, lui, mesure, à un mètre du sol, 1 m 80 de diamètre et 5 m 70 de pourtour ; il a fallu étayer ses branches basses qui, autrement, traîneraient sur le sol. Le pin classé est également d'une dimension qui sort de l'ordinaire. On se félicitera donc que ces arbres si beaux soient désormais protégés. Leur origine ? Elle n'est pas connue. La propriété Fourcy est une division de l'ancien domaine acquis par Argand, du Gouvernement français, en 1786, pour y installer sa fabrique de lampes. Plus ancienne ment, c'était une propriété Lullin. » [Tribune de Genève](#)



Les Charmilles au début du XXe siècle. Coll. privée

La Codha a acquis en 2019 les parcelles situées à la route de Suisse 105 à Versoix. C'est la première fois que la Codha peut développer un projet et une procédure sans contraintes annexes. A deux pas du port de Versoix, de la station CFF Pont-Céard (arrêt du Léman Express) et de l'axe routier et cyclable de la Route de Suisse, le terrain se situe dans un lieu privilégié et stratégique à Versoix. La Codha ambitionne que les arcades ainsi que la future vie des immeubles participent à l'amélioration de la qualité de vie du quartier de Pont-Céard et deviennent une référence pour l'entier des Versoisien.ne.s, tout autant que pour les autres habitant.e.s du canton. Un chemin public traverse la parcelle et connecte la gare CFF de Pont-Céard et l'école Ami-Argand avec la route de Suisse et le port de Versoix. L'accès livraison et pompiers est prévue par la route de Suisse. Les places de parking à louer sont situées sur des parcelles avoisinantes et seront principalement proposées aux habitant.e.s des logements coopératifs, puis dans un deuxième temps aux preneurs d'arcades. Le projet des constructions neuves respecte le standard Minergie-P-Eco, la structure et façade seront en bois et ces immeubles accueilleront 70 appartements repartis en typologies allant de 3 à 6 pièces. Une salle commune, 2 chambres d'amis, un économat commun et des ateliers de co-working complètent le programme de logements. Les arcades commerciales parfont cet ensemble. Source Codha internet

[Voir aussi...](#)